



POWER CORPORATION
DU CANADA

Assemblée annuelle des actionnaires

Allocution prononcée par le
président du conseil
Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.

Le 15 mai 2020

www.PowerCorporation.com



Déclarations prospectives

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, faire des déclarations prospectives, et les documents qui accompagnent leurs propos peuvent aussi en contenir.

Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider l'auditoire ou le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. L'auditoire ou le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'incidence prévue de la réorganisation, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat proposé par la Société et la Financière Power de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendant de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que celle liée à la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

L'auditoire ou le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et des rachats d'actions privilégiées de premier rang de la Société et de la Financière Power, et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Certains termes financiers qui peuvent figurer dans les énoncés d'aujourd'hui ou dans les documents qui les accompagnent, tels que le bénéfice net ajusté, les autres éléments/les ajustements, le bénéfice net ajusté par action, la valeur de l'actif net, la valeur de l'actif net par action et l'actif administré, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations dans ses filiales sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Veuillez vous reporter au rapport de gestion annuel et au plus récent rapport de gestion intermédiaire de la Société pour obtenir plus de renseignements, notamment une définition de ces mesures, une explication quant à leur but et leur rapprochement aux mesures financières conformes aux normes IFRS, lorsque de telles mesures comparables existent.



Allocution prononcée par le président du conseil
Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 15 mai 2020

Aujourd'hui, j'aimerais discuter de l'importance d'être résilients, de demeurer solidaires et d'avoir confiance en notre capacité à rebondir et à rebâtir.

Je souhaite également parler des étapes historiques que nous avons franchies au cours de la dernière année et du parcours qui nous a menés jusqu'ici. Il peut sembler incongru d'aborder les réalisations de notre Société alors que nous sommes tous préoccupés par la crise actuelle.

Cependant, il est de notre devoir de garder un œil sur nos sociétés et de nous préparer à la reprise de l'économie. Nous le devons à nos employés, à nos clients et à nos actionnaires.

Tout d'abord, en ce qui concerne la COVID-19, le bilan est lourd. Il y a tellement de personnes malades et d'êtres chers qui sont décédés, tout particulièrement parmi nos personnes âgées. La pression sur les gouvernements et sur les fournisseurs de soins de santé est immense. Beaucoup d'entreprises éprouvent des difficultés, certaines faisant même face à la faillite, et de nombreux travailleurs ont été mis à pied.

Mes pensées vont vers les entrepreneurs qui ont démarré des entreprises et travaillé si fort pour les faire croître, et qui voient maintenant le travail d'une vie s'effondrer.

Avec la reprise de l'économie, j'espère que nous pourrons tous nous tourner vers eux et avoir de nouveau recours à leurs services. Nous avons besoin de cet esprit entrepreneurial au Canada afin de pouvoir rebondir.

Permettez-moi de partager avec vous ma propre expérience avec la COVID-19. En effet, à la suite d'un voyage d'affaires en Europe, j'ai contracté le virus. J'ai passé 13 jours à l'Hôpital général juif, ici à Montréal.

C'était terrifiant. Ma propre vulnérabilité était à découvert. Je suis si reconnaissant d'être en vie et je suis incroyablement reconnaissant envers les infirmiers/infirmières et les médecins qui ont prodigué d'aussi bons soins.

Plusieurs d'entre eux sont des nouveaux Canadiens, qui sont venus ici dans l'espoir d'une vie meilleure. Et ils ont choisi de devenir infirmiers/infirmières ou médecins et de se mettre ainsi au service de leurs concitoyens. Je me considère chanceux qu'ils aient choisi cette voie.

Ils redonnent à la société d'une façon si généreuse et altruiste, notamment grâce à leur professionnalisme et à leurs compétences incroyables. Ils m'ont donné une leçon d'humanité et je sais que ceci a contribué à mon rétablissement.

Cette expérience m'a rappelé l'importance de prendre soin les uns des autres et d'être attentif aux besoins des autres. Elle m'a aussi fait réfléchir sur le fait qu'en temps normal, nous laissons peut-être trop souvent le rythme effréné de la vie prendre le dessus.



J'apprécie par ailleurs encore plus nos forces en tant que société au Canada. L'esprit de coopération et le sens du partage des Canadiens et de nos institutions semblent nous permettre de mieux nous adapter que d'autres.

Je salue la qualité du leadership démontré. Il y a tant de personnes qui ont pris les devants, en faisant preuve d'un réel courage et d'une grande détermination, afin de gérer notre système de santé et de mettre en place des mesures novatrices visant à fournir des services et à aider les personnes à faire face aux difficultés économiques.

En tant que résident de la province de Québec, je m'en voudrais de ne pas mentionner notre premier ministre François Legault. Je le félicite pour son approche collaborative et ses mesures décisives, mais je le remercie aussi de nous parler avec son cœur.

J'aimerais remercier du fond du cœur nos propres employés de Power Corporation, alors qu'ils font tout en leur pouvoir pour nous aider à traverser cette tempête. Votre dévouement est formidable.

De plus, je remercie sincèrement les employés des sociétés de notre groupe, qui affrontent ces défis et fournissent des efforts additionnels afin d'alléger le fardeau de cette crise pour leurs clients.

Par exemple, la Canada Vie et la Financière IGM ont offert à leurs clients ayant subi une perte de revenus la possibilité de reporter leurs paiements hypothécaires. La Canada Vie a également diminué les primes liées aux régimes d'assurance-maladie collective commandités par l'employeur.

J'ai toujours perçu les sociétés de notre groupe qui fournissent des conseils financiers, qui effectuent la gestion de patrimoine et qui assurent les personnes comme des *sociétés bienveillantes*, au sein desquelles se développent des liens étroits avec les clients, qui s'accompagnent d'un souci réel envers leur bien-être financier.

Nous vivons une situation dans laquelle nous devons prendre soin des plus vulnérables. Je suis ravi que les sociétés de notre groupe se soient engagées à offrir des millions de dollars pour soutenir des causes telles que United Way Canada, Centraide du Grand Montréal et les banques alimentaires, et ce, à travers le pays.

Chez Power, nous concentrons actuellement nos dons de bienfaisance sur les besoins médicaux et sociaux les plus urgents. Nous soutenons notamment des équipes médicales d'hôpitaux montréalais, par exemple en finançant leurs travaux sur des traitements et des remèdes.

Ceci dit, comme vous le savez, la dernière année a été une année historique pour Power Corporation, alors que nous avons pris la décision de réorganiser la Financière Power.

Nous avons aussi effectué une transition au niveau de la direction, André et moi-même ayant pris notre retraite et quitté nos postes de co-chefs de la direction pour passer les rênes du poste de chef de la direction à Jeffrey Orr, notre collègue de longue date hautement qualifié.

J'aimerais féliciter Jeff et le remercier d'avoir accepté ce poste. Chaque jour apporte les preuves de son expertise exceptionnelle et de ses remarquables qualités de leader en matière d'intégrité. En tant que chef de la direction du Groupe Investors, puis de la Financière Power, et même auparavant, alors qu'il était spécialiste des services bancaires d'investissement, Jeff nous a aidés à bâtir des entreprises incroyablement solides et qui ont généré une valeur considérable. Je ne peux imaginer un meilleur leader pour nous guider à travers cette période semée de défis.



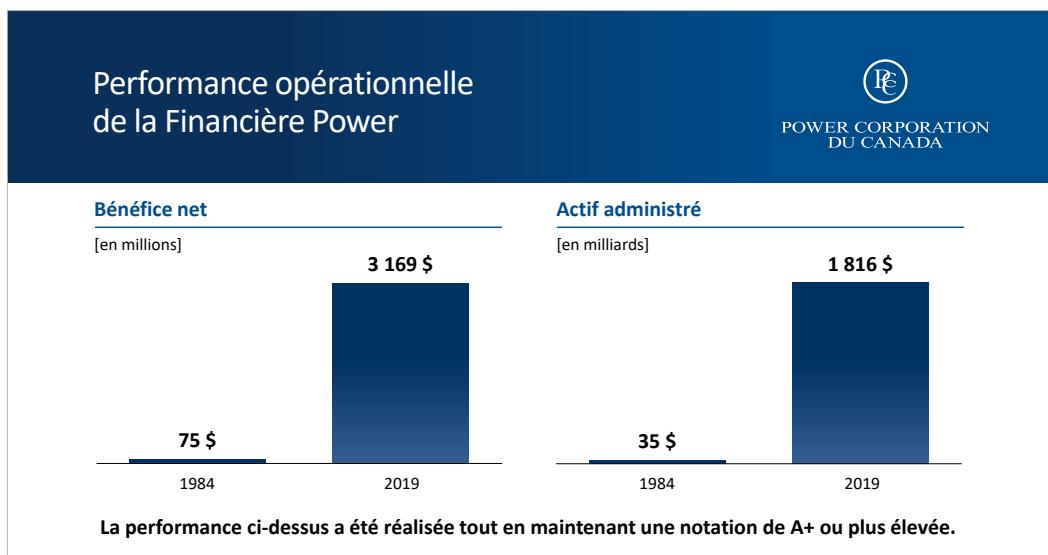
POWER CORPORATION
DU CANADA

En cette occasion, je m'en voudrais de ne pas dire quelques mots sur la Financière Power.

La Financière Power a été créée en 1984 avec l'objectif de combiner les trois piliers des services financiers, c'est-à-dire l'assurance-vie, la gestion de placement et les services bancaires d'investissement.

À l'époque, nos participations significatives dans le secteur industriel faisaient de nous une société hautement diversifiée. La Financière Power représentait environ 53 % des placements de Power Corporation. Cependant, dans le contexte de la consolidation au sein du secteur des services financiers, notre décision quant au moment de la création de la Financière Power ne pouvait être meilleure.

Au cours des années, nous avons acquis des actifs importants, dont les marques emblématiques de la London Life, de Mackenzie, de la Canada Vie, de Putnam, d'Irish Life et de J.P. Morgan Retirement Plan Services. Nous avons rivalisé et l'avons remporté contre des concurrents hautement compétents et dont la taille était souvent beaucoup plus importante. Nous avons optimisé les synergies entre ces sociétés, nous les avons bonifiées et nous avons créé une valeur considérable.



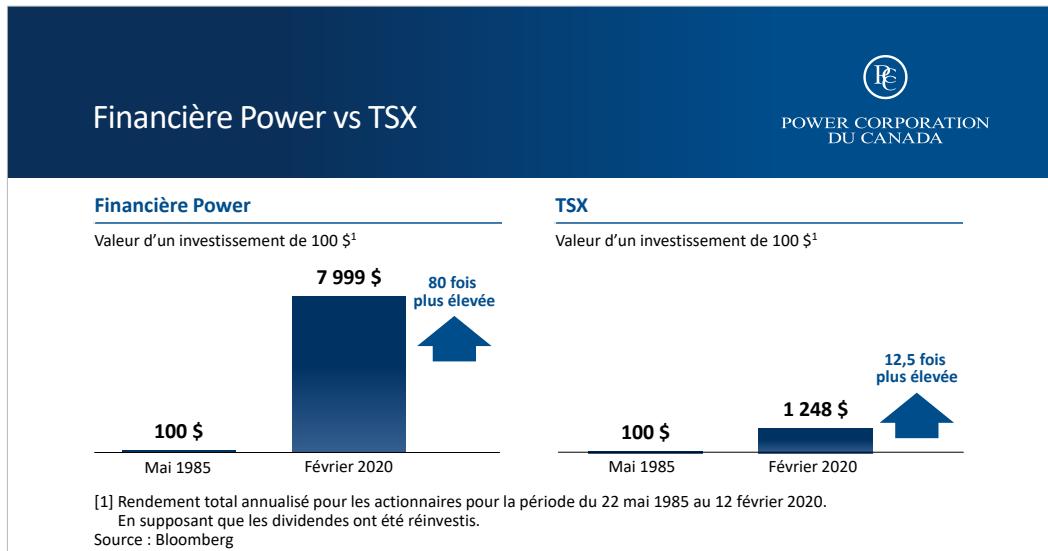
Dans son tout premier rapport annuel, la Financière Power a divulgué un bénéfice net de 75,4 millions de dollars. L'an dernier, notre bénéfice net se situait à près de 3,2 milliards de dollars. Notre bénéfice net était donc 40 fois plus élevé qu'au moment où nous avons démarré nos activités.

Notre actif administré initial était de 35,4 milliards de dollars. L'an dernier, il s'est élevé à 1,8 billion de dollars. La valeur de l'actif brut de la Financière Power a également augmenté, passant de 1,3 milliard de dollars en 1984 à 30,2 milliards en 2019.



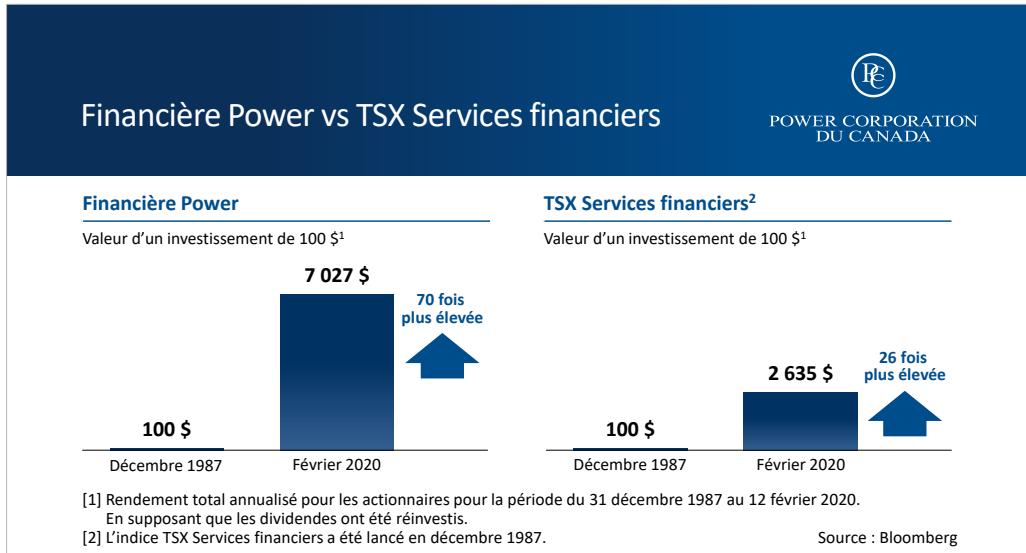
POWER CORPORATION
DU CANADA

Lorsque l'action de la Financière Power a initialement été cotée à la Bourse en mai 1985, le cours d'ouverture se situait à 1,71 \$ par action, en tenant compte des fractionnements d'actions ultérieurs. Le 12 février dernier, c'est-à-dire la journée ayant précédé la clôture de la réorganisation, le cours de fermeture s'élevait à 36,38 \$ par action. Nous avons également été en mesure de fournir une augmentation annualisée de 11,5 % du dividende trimestriel.



De 1985 jusqu'à l'an dernier, le rendement total pour les actionnaires de l'indice du TSX s'est établi à 7,4 %. En comparaison, le rendement de la Financière Power s'est élevé à 13,4 %.

En d'autres termes, cela signifie qu'un investissement de 100 \$ dans l'indice du TSX en 1985, en supposant que les dividendes aient été réinvestis, auraient eu une valeur de 1 248 \$ en date du 12 février 2020. En revanche, 100 \$ investis dans la Financière Power en 1985 auraient eu une valeur de 7 999 \$ à la même date.



La Financière Power a aussi surpassé l'indice TSX Services financiers au cours de la même période. Pour la période comprise entre décembre 1987 et la clôture de l'exercice 2019, son rendement total pour les actionnaires s'est établi à 10,6 % alors que celui de la Financière Power s'est élevé à 14,1 %.

Un investissement de 100 \$ dans l'indice TSX Services financiers en 1987, en supposant que les dividendes aient été réinvestis, vous aurait rapporté 2 635 \$ en date du 12 février 2020, c'est-à-dire la journée ayant précédé la clôture de la réorganisation. Au cours de la même période, un montant de 100 \$ investi avec la Financière Power aurait représenté une valeur de 7 027 \$.

Nous sommes reconnaissants de la confiance dont ont fait preuve nos actionnaires au cours de ces années.

J'aimerais profiter de l'occasion afin de rendre hommage à certaines personnes dont la contribution a été déterminante dans les réalisations de la Financière Power.

Jim Burns, décédé l'an dernier, fut le premier président de la Financière Power et un important mentor pour moi. Il a contribué à établir une vision audacieuse et à convaincre d'autres investisseurs de la solidité de l'entreprise.

Je salue également l'apport remarquable de Robert Gratton. Robert possède un talent rare, soit celui de jumeler une intelligence financière à des compétences opérationnelles. Peu de chefs d'entreprise possèdent ces deux traits de caractère à la fois.

Robert a apporté une détermination et une volonté extraordinaires, qui ont été essentielles lors de nos transactions majeures. Robert, tu étais un collègue formidable et un visionnaire. J'aimerais te remercier pour tout ce que tu as fait pour générer ce succès.

J'aimerais aussi reconnaître mon partenariat le plus important: celui avec mon frère André. André a eu un rôle important à jouer dans le succès de la Financière Power, contribuant aux moments critiques par sa perspective unique et son esprit de décision. Je ne pourrai jamais assez le remercier d'avoir été pleinement présent lors de tous ces moments-clés.



Michel Plessis-Bélair a occupé le poste de chef des services financiers pendant toute cette excitante période de croissance. Sa prudence, son bon sens et son conservatisme judicieux nous ont aidés à nous maintenir sur la voie du succès. J'ai déjà parlé de Jeff Orr. Il a lui aussi grandement contribué à chacune des étapes de ce parcours et continuera à jouer un rôle essentiel au sein de Power Corporation à l'avenir.

Nous avons plusieurs raisons d'être fiers et reconnaissants de l'héritage exceptionnel laissé par la Financière Power.

La Financière Power a subi une telle croissance qu'en 2019, elle représentait plus de 80 % de la valeur de Power Corporation. C'est la raison pour laquelle il était logique de réorganiser la Financière Power et d'éliminer un des paliers de la structure comportant deux sociétés de portefeuille.

Je tiens à remercier les actionnaires de la Financière Power de nous avoir appuyés dans le cadre de cette transformation.

Nous travaillons actuellement à effectuer une réorganisation similaire en Europe, avec Pargesa et GBL, afin de privatiser Pargesa et d'éliminer la structure comportant deux sociétés de portefeuille. Ce processus suit bien son cours et les actionnaires de Power Corporation en tireront ultimement profit.

Alors que nous subissons la crise de la COVID-19, nous pouvons tous observer ce qui se passe sur les marchés et dans l'économie de façon plus large. Nous demeurons toutefois en très bonne position, étant donné la nature de nos activités et grâce à notre approche prudente à l'égard de la gestion du risque. Je suis donc très confiant que notre nouvelle structure nous permettra de prendre encore plus d'envergure lorsque la situation reviendra à la normale.

La nouvelle structure de la Financière Power fait en sorte qu'il n'est plus nécessaire d'avoir un conseil d'administration de la même taille qu'avant. Je voudrais donc remercier les administrateurs qui nous quittent pour leurs excellents services au cours des dernières années. Nous exprimons nos sincères remerciements à Marc Bibeau, Gérald Frère, Tony Graham, David Jackson, Susan McArthur et Emőke Szathmáry.

Je me dois de souligner que David Jackson était notre conseiller juridique principal dans le cadre de toutes les transactions que j'ai mentionnées précédemment. David, je te remercie grandement de ta remarquable contribution.

Emőke était aussi membre du conseil d'administration de Power Corporation depuis 1999 et elle quittera également ce poste cette année. Merci Emőke pour votre soutien exceptionnel tout au long de ces années.

Cette année, madame Paula Madoff et monsieur Siim Vanaselja se joignent au conseil d'administration de Power Corporation. Ils ont tous les deux travaillé adroitemment avec nous depuis plusieurs années au sein de nos autres sociétés et nous profiterons grandement de leurs points de vue. Je vous souhaite la bienvenue.

Alors en conclusion, demeurons forts, unis et fidèles à nos valeurs, et aidons les plus vulnérables. Soyons prêts à rebâtir, en étant encore plus sages dans nos pratiques et, je l'espère, plus forts que jamais. Nous nous le devons les uns les autres, et nous le devons à nos enfants et petits-enfants.

Restez en sécurité et en santé.